

Anne-Claire Husse, Bruno Barthelmé, Nicolas Piqué, (éds.), *Les sources de la morale laïque. Héritages croisés*

Paris, ENS Éditions, 2009, 132 p.

Stéphanie Tremblay



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/22033>
ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2010
Pagination : 9-242
ISBN : 9782713223013
ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Stéphanie Tremblay, « Anne-Claire Husse, Bruno Barthelmé, Nicolas Piqué, (éds.), *Les sources de la morale laïque. Héritages croisés* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 152 | octobre-décembre 2010, document 152.64, mis en ligne le 17 mai 2011, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/assr/22033>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Archives de sciences sociales des religions

Anne-Claire Husse, Bruno Barthelmé, Nicolas Piqué, (éds.), Les sources de la morale laïque. Héritages croisés

Paris, ENS Éditions, 2009, 132 p.

Stéphanie Tremblay

RÉFÉRENCE

Anne-Claire Husse, Bruno Barthelmé, Nicolas Piqué, (éds.), *Les sources de la morale laïque. Héritages croisés*, Paris, ENS Éditions, 2009, 132 p.

- 1 Fruit d'une journée d'études organisée à l'École normale Lettres et Sciences humaines, en novembre 2007, cet ouvrage réunit les contributions de six auteurs qui se penchent sur la genèse historique de la notion de laïcité « à la française », dont la dimension idéologique et normative laisse souvent dans l'ombre son « héritage problématique plus que dogmatique ». Au confluent des approches philosophique et historique, l'analyse généalogique de la laïcité produite dans ce volume tient donc à se distancier des débats chauds de l'actualité pour mettre en perspective le passé mouvementé de ce concept et, par le fait même, jeter un nouvel éclairage sur sa mobilisation dans les enjeux sociaux actuels. Les auteurs focalisent ainsi sur une période temporelle clé, la III^e République, et un contexte social précis, celui des linéaments de la morale laïque implantée dans les institutions scolaires. Tel que souligné en introduction, l'environnement scolaire est un révélateur d'importantes tensions politiques et traduit un problème crucial, celui du fondement de la morale en contexte déconfectionnalisé. En effet, « à partir du moment où se trouve écartelée la possibilité d'une légitimation théologique, de quels fonds les valeurs morales tireront-elles leur autorité? ». De plus, comme idéal politique, elle se trouve coincée entre deux visées contradictoires : la formation des futurs citoyens aux « vertus » républicaines et l' « émancipation à l'égard de toute tutelle ».

- 2 La première partie de l'ouvrage s'intéresse ainsi à la manière dont se négocient et se télescopent les diverses sources philosophiques de la « morale laïque » sur le terrain de la « pédagogie républicaine », ultime lieu de sa mise en œuvre. Dans cette perspective, Bruno Barthelmé questionne d'abord la thèse couramment admise selon laquelle les instigateurs de la morale laïque sous la III^e République, dont au premier chef Jules Ferry, s'inscrivent en porte-à-faux par rapport au modèle scolaire des Lumières, porté par le projet de Condorcet. L'auteur revisite plusieurs archives représentant les deux modèles d'organisation scolaire en opposition pour faire surgir plusieurs points de convergence entre la philosophie éducative de Condorcet, axée sur la primauté de l' « instruction », et celle de Ferry, accordant la priorité à l' « éducation ». Cela fait dire à l'auteur que « la vraie ligne de clivage entre Condorcet et les fondateurs de la morale laïque se trouve dans cette idée que là où le premier voyait des faits, les seconds verront des valeurs ».
- 3 Quant à Patrick Dubois, il utilise le *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* de Fernand Buisson pour illustrer le caractère « polyphonique » de la morale laïque dans les conceptions pédagogiques des proches collaborateurs de Buisson appelés à conceptualiser la morale pour l'instruction primaire dans les années 1880. Alors que Buisson adhère à une « pédagogie de l'intuition morale » d'inspiration libérale, visant à instiller chez l'enfant « une intuition de l'infini et du divin, de la perfection morale, de la justice, du dévouement », Félix et Élie Pécaut plaident pour une « pédagogie civilisatrice de la morale » en réaction à l'atmosphère matérialiste de la société. Gabriel Compayré et Henri Marion s'expriment à leur tour dans un langage aux accents spiritualistes, mais défendent plutôt « une pédagogie de l'obligation morale » destinée à accroître la « fermeté éducative ». Comme l'indique l'auteur, il faudra attendre quelques années encore pour que les nouveaux concepteurs de la morale laïque, avec l'émergence de la sociologie, délestent cet enseignement de son « substrat spiritualiste ».
- 4 Pierre Kahn clôt la première partie de l'ouvrage en contestant l'idée selon laquelle les efforts pour fonder scientifiquement la morale laïque feraient de cette dernière une « morale positiviste ». Pour étayer sa thèse, l'auteur se réfère aux écrits de Ferry sur l'éducation et met en évidence les influences toquevilliennes qui les traversent, notamment en ce qui touche aux thèmes de l' « égalité d'éducation », propre, selon Ferry, à « la création de mœurs vraiment démocratiques », et au contexte démocratique de l'Amérique. Puis, en examinant la *Lettre aux instituteurs*, Kahn illustre que, pour Ferry, « C'est l'enseignement de la morale qui est laïque, non la morale qu'il enseigne » et cette ouverture philosophique, notamment aux principes du spiritualisme dans l'air du temps, viendrait justement du positivisme de Ferry dans la sphère politique.
- 5 Ces divers éclairages sur les filiations philosophiques de la morale laïque dans l'École conduisent à un second enjeu fondamental : comment la laïcité envisagera-t-elle son rapport à la religion dont elle se distancie sans pour autant renier certaines de ses racines, dont le « protestantisme libéral » ou le « jansénisme » ? Nicolas Piqué aborde cette question épineuse en partant de l'hypothèse selon laquelle la laïcité trouve sa source dans une « sécularisation » du monde qui s'exprime notamment par les débats religieux relatifs à la notion de « signe ». Cette analyse, qui met en lumière la « genèse religieuse de la laïcité », via le parcours de différenciation et d'autonomisation des « sphères » religieuse « invisible » et humaine « visible », est menée par le biais de trois exemples clés. Le premier renvoie à la critique des signes religieux qui, chez Luther, entrent en tension avec la « foi », puis suit celui de l'Eucharistie chez Calvin, avant de

culminer avec Pascal, qui fait état, dans plusieurs de ses écrits, de « l'ambiguïté du signe » dans le monde catholique.

- 6 Anne-Claire Husser enchaîne en mettant en évidence, à travers le cheminement intellectuel de Fernand Buisson, les affinités entre sa « philosophie morale laïque » et un protestantisme réformé ou un « esprit du protestantisme », inspiré entre autres du réformateur Sébastien Casteillon. S'abreuvant à l'œuvre de Casteillon, Buisson fait, en effet, de la « morale » le noyau dur de l'expérience religieuse et radicalise ainsi la sécularisation interne de l'Église au même titre qu'il met la table pour la morale laïque destinée à l'enseignement scolaire dans la République. L'« individualisme moral et politique » de Buisson présente donc une certaine symétrie avec son « individualisme théologique » en dessinant les contours d'un citoyen apte à définir librement sa propre conception de la morale par rapport au dogme, mais doté d'une certaine « intuition » qui le relie à la transcendance.
- 7 C'est Laurence Loeffel qui conclut cette vaste réflexion en dégageant le lien intime qui existe dans l'histoire des idées entre la morale laïque et le spiritualisme, que ce soit à travers la pensée de Victor Cousin ou encore de celle de ses descendants, dont Paul Janet, Jules Simon et Jules Barni. En effet, même si le projet de morale laïque de la République puise sa rhétorique politique dans l'héritage symbolique des Lumières, son contenu axiologique ne s'enracine pas en tant que tel dans « l'idéal rationnel des Lumières », selon l'auteur, ni dans la pensée éducative de Condorcet, mais bien dans le « spiritualisme ». Ce courant de pensée propre au XIX^e siècle en France conteste l'ambiance relativiste et matérialiste provoquée par l'idéologie des Lumières qui « réduit l'homme à une physique des sensations ». Pour pallier cette absence de transcendance, cette pensée, qui récupère en quelque sorte l'héritage chrétien, mais sous une forme sécularisée, remplace « l'extériorité de la transcendance divine » par une morale personnelle, « une transcendance intérieure, condition de l'appartenance à soi-même ».
- 8 Ainsi, cet ouvrage permet de mesurer toute la profondeur historique de la morale laïque et de mieux cerner les liens complexes qu'elle a entretenus avec les enjeux philosophiques et politiques de la III^e République, dont l'essor du paradigme scientifique et les divers spiritualismes qui intriquaient morale et religion. Dans un contexte où la pluralisation religieuse et philosophique de la société française interpelle la laïcité républicaine dans sa capacité à réguler l'appartenance citoyenne et à fonder une « foi civique », pour reprendre les catégories de la sociologue québécoise Micheline Milot, il convient d'avoir en tête la trame historique dans laquelle s'inscrit cette notion. En effet, cet itinéraire de la morale laïque permet d'éclairer certains angles morts de la laïcité française, comme sa proximité occultée avec le christianisme et son rapport plutôt conflictuel avec des religions plus « visibles », telles que l'islam, dont plusieurs adeptes définissent leur appartenance à partir de la communauté et des « signes » vestimentaires extérieurs.